

moins 25 centins si le dit aspirant est refusé.

9. Il tiendra les livres de comptes de la société d'après le mode autorisé par le Comité de Régie Central.

10. Il tiendra une liste complète des membres sous la juridiction du Comité de Régie dont il fera partie, avec noms, prénoms, âge et date de leur admission.

11. Il règlera de sa liste tout membre habituellement absent après avoir averti le Comité Central et lui avoir transmis l'adresse de l'absent.

12. Aussitôt que nommé, il devra se choisir un assistant parmi les membres de la société, lequel sera chargé de le remplacer sous sa responsabilité, en cas d'absence ou d'incapacité.

13. Il devra, lui-même ou par son assistant, être présent à toutes les assemblées de la société mensuelles ou convoquées, aux séances du Comité de Régie, et à l'endroit pour ce convenu les jours et heures fixées pour la collection, sous peine d'une piastre d'amende pour chaque négligence.

14. L'assistant, remplaçant le Collecteur-Trésorier aux séances du Comité de Régie, n'y aura pas voix délibérante, s'il ne fait déjà partie du dit Comité.

### *Le protestantisme n'a pas le signe de la sainteté.*

Les apôtres du christianisme durent combattre le pouvoir le plus fort qu'il y ait, celui des passions, tandis que les apôtres de la réforme s'allièrent avec les passions contre l'Église. Tout ce qui, dans le papisme, servait à poser un frein aux passions fut aboli, et l'on s'occupa des moyens de les satisfaire d'une manière inconnue à la prostituée de Babylone. En sa qualité d'évangéliste de Wittemberg, Luther déposa le pape ; il le traita d'Antechrist ; il dit que le pape était la bête dont parle saint Jean, que les cardinaux et les évêques étaient les soldats de la bête ; il supprima les couvents, et proclama que la vie religieuse était une vie maudite et diabolique ; il rejeta la messe et le purgatoire, et enleva tout mérite aux bonnes œuvres. Ces doctrines étaient une mine d'or. Si l'institution de la messe et le dogme du purgatoire sont des fables, toutes les fondations de messes pour les morts sont inégales et inutiles. Si les vœux de religion sont des œuvres du démon, il faut que tous les couvents et toutes les

abbayes soient anéantis. Si le pape est l'Antechrist et si les cardinaux et les évêques ne sont que les satellites de la bête de l'Apocalypse, les revenus des papes, des évêques et des chapitres sont des biens tombés en déshérence. A qui donc appartient les fondations pieuses, les couvents et leurs propriétés, les biens des évêques et des chapitres ? Luther n'eut pas de peine à répondre à cette question : ce sera aux princes et à tous ceux qui n'auront l'Église de Rome. " Je vous donnerai toutes ces choses, si, en vous prosternant devant moi, vous m'adorez " Princes et Etats, voyez tous ces trésors ! vous les aurez si vous me reconnaissez, moi, pour le vase d'élection de Dieu, pour un évangéliste, et ma doctrine pour le pur évangile. Les fondations pour messes des morts et pour anniversaires, vous les aurez si vous rejetez avec moi le purgatoire ; les riches abbayes et les couvents seront votre propriété si vous adoptez mon Évangile ; les prieures, les chapitres des cathédrales, les évêchés tomberont dans vos coffres ; il suffit pour cela de croire à mon Évangile, d'après lequel les cardinaux, les évêques et les prieurs sont les rejetons infernaux de la bête de Rome. Les apôtres pouvaient-ils faire des offres semblables ? Est-ce donc un miracle qu'une doctrine qui promettait des avantages si immenses aux princes qui l'adoptaient, trouvât en peu de temps beaucoup de partisans, surtout quand on songe aux embarras pécuniaires dans lesquels, précisément à cette époque, les princes avaient été jetés par leurs prodigalités ? Ceci nous fait comprendre d'ailleurs pourquoi, dans les commencements de la réforme, l'*Évangile* trouva un si prompt accès auprès des grands de la terre, qui en général s'occupaient fort peu de matières religieuses, tandis que les classes inférieures, qui n'avaient rien à y gagner que des inquiétudes de conscience, furent bien plus lents à se décider. Ajoutons à cela que Luther flattait aussi la concupiscence de la chair, en supprimant le célibat et en permettant la polygamie (nous citerons ces paroles en traitant du sacrement de mariage) ; et qu'il attirait toutes les passions dans ses intérêts, en enseignant qu'il fallait se garder des bonnes œuvres encore plus que du péché. D'après toutes ces considérations, on verra que la propagation du protestantisme était une chose toute naturelle. Et l'on se convaincra davantage encore quand on réfléchira aux moyens qui furent mis en usage pour répandre l'*Évangile*. L'histoire nous les a fait connaître.